

FICHE INTENDANCE A REMETTRE A L'ETABLISSEMENT

Identité de l'élève

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable légal \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance du responsable légal \_\_ / \_\_ / \_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

EXTERNE

DEMI – PENSIONNAIRE

Une nouvelle fiche d'inscription sera distribuée en classe courant septembre pour définir le régime définitif de l'élève (forfait 3, 4 ou 5 jours, ou externe) en fonction de l'emploi du temps : les repas pris en septembre avant remise de la fiche seront dus.

INTERNE **SOUS RESERVE** d'acceptation par la commission d'internat

**POUR LES INTERNES UNIQUEMENT** : Règlement du 1er trimestre à joindre dès l'inscription.

**592,87 €** par chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Costebelle pour encaissement début septembre.

**POUR LES INTERNES BOURSIERS** : joindre la copie de la notification de bourse et non le règlement.

**NOUVEAUX ÉLÈVES UNIQUEMENT** : Les élèves boursiers doivent fournir une copie de la notification fournie par le service académique des bourses.

Relevé d'identité bancaire

L'établissement ne pratique pas le prélèvement automatique. Le RIB à fournir sert uniquement au virement des bourses en fin de trimestre, éventuellement à reverser les sommes trop-perçues par l'établissement (demi-pension, voyage, ...) et remboursement de frais de transport des stages en entreprises (section professionnelle).

En aucun cas, une somme ne peut être prélevée sur votre compte, sans votre autorisation.

**AGRAFER LE RIB ICI**

Date

Signature du responsable légal,